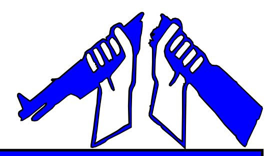
No 78, mai 2008

Le fusil brisé

Bulletin d'information de l'Internationale des Résistant(e)s à la Guerre



Professionnalisation des armées : fin de l'objection en Europe ?

15 mai : journée internationale de l'objection de conscience



Action contre la présence militaire et le recrutement militaire en Allemagne

Ces dernières années, de nombreux pays européens ont supprimé ou aboli la conscription en temps de paix. Actuellement seuls 10 des 27 pays de l'Union Européenne maintiennent la conscription. Il est prévu que sur ces dix restants, certains renoncent à la conscription dans un futur proche : à l'horizon 2010-2012 pour la Pologne et la Suède viennent juste d'enclencher le processus de suppression du service.

Même dans les pays qui maintiennent la conscription, les soldats professionnels volontaires ont un rôle plus important (forces de l'Otan, opérations extérieures et entités militaires de l'Union Européenne). La raison du maintien de la conscription est souvent plus idéologique que stratégique.

Passant presque inaperçu, se développe en parallèle l'enterrement du droit à l'objection de conscience, qui avait été largement reconnu au sein de l'Union Européenne pour les conscrits mais auxquels les soldats professionnels n'ont généralement pas accès. Alors que les 27 États membres de l'Union Européenne reconnaissent aux conscrits le droit à l'objection de conscience, seuls deux, l'Allemagne et le Royaume-Uni, reconnaissent aussi ce droit aux militaires professionnels.

Objection de conscience et armée professionnelle

La même Union Européenne généralement fière de ses critères de droits de l'homme contrevient ici aux critères internationaux. Le droit à la liberté de penser, de conscience et de religion (article 18 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, article 9 de

suite en page 2

Le 15 mai : Journée internationale de l'objection de conscience

Depuis les années 80, la Journée internationale de l'objection de conscience est célébrée le 15 mai. Les mouvements de l'objection de conscience dans le monde utilise le 15 mai pour promouvoir le droit à l'objection de conscience ainsi que l'objection de conscience comme action et perspective antimilitariste.

Cette année, l'Internationale des RésistantEs à la guerre veut mettre en avant les nouveaux défis de l'objection de conscience de par l'évolution de la sphère militaire : le droit à l'objection de conscience pour les soldats professionnels et la nécessité de s'opposer à la propagande militaire et au recrutement des armées où que ce soit.

Merci d'apporter votre aide via vos dons. Voir en page 7/8 ou en ligne http://wri-irg.org/fr/donate-fr.htm.

Édito

Le 15 mai est la journée internationale de l'objection de conscience. Ce numéro du Fusil Brisé présente la thématique de l'IRG pour la journée 2008 : l'objection de conscience des soldats professionnels et l'opposition au recrutement par les armées.

Les deux problématiques sont fortement liées : avec la tendance à abolir (ou suspendre) la conscription, les armées, occidentales du moins, s'appuient sur des soldats professionnels "volontaires". Pour atteindre ses objectifs de recrutement, l'armée est présente dans les écoles, dans les salons de l'emploi, les agences pour l'emploi et plus généralement sur la place publique. Cela peut paraître paradoxal : l'abolition de la conscription mène à une militarisation de la vie quotidienne, au nom du recrutement par les armées. Guère surprenant alors que l'armée altère la vérité quand il est question d'enrôler des « volontaires ». Les guerres et la perspective d'y mourir ou d'y tuer ne sont pas des plus vendeuses, et cela devient généralement un problème quand les armées professionnelles tentent de renouveler leurs effectifs. Sur la base des mensonges de l'armée, certainEs signent des contrats très différents d'un contrat de travail classique. Pour commencer, on ne peut pas quitter l'armée comme ça. L'objection de conscience y est donc nécessaire, tout autant que pour les conscrits, mais peu de pays reconnaissent ce droit. L'argument invoqué est que personne n'étant forcé de s'engager, pourquoi avoir le droit d'objecter ? C'est primordial pour nous, en tant que mouvements d'objection de conscience et de résistances à la guerre, que soit reconnue l'importance de la solidarité avec celles et ceux qui pour des raisons de conscience refusent la guerre, bien qu'ils ou elles aient rejoint volontairement l'armée auparavant. Il est donc important que nous soyons à même d'offrir notre soutien.

Andreas Speck

suite de la page 1

la Convention européenne des droits de l'Homme et article 10 de la Charte européenne des droits fondamentaux) implique logiquement le droit à changer de croyance à tous moments. En conséquence, le Conseil de l'Europe, via une recommandation de son assemblée parlementaire a demandé aux États membres, le 24 mars 2006, « d'introduire dans leurs législations respectives le droit à être enregistré en tant qu'objecteur de conscience à tout moment - avant, pendant, ou après la réalisation du service militaire -, ainsi que le droit pour les militaires de carrière de demander l'octroi du statut d'objecteur de conscience ». Déjà, en 2001, la recommandation 1581 suggérait aux États membres de reconnaître aussi le droit à l'objection de conscience aux soldats professionnels.

Cependant, en pratique rien ou presque ne se passe faute de pression politique pour l'application de ce droit. Il est souvent avancé que ce n'est pas un problème, de par l'absence ou la rareté des affaires d'objecteurs/trices de conscience connuEs. Ceci est faux. Faute de droit à l'objection de conscience, les objecteurs/trices de conscience chercheront un autre moyen d'être rayés du cadre des armées – le plus souvent par le biais d'une réforme médicale ou pour des motifs psychologiques ; sinon, ils et elles rejoignent les statistiques des désertions et des abandons de poste. Du fait d'une totale absence de structure de soutien, telle « GI Rights Hotline » aux États-Unis, ces cas ne viennent généralement pas à la connaissance du public.

Travailler avec les militaires de carrière : opposition au recrutement et droit du soldat

Les mouvements européens d'objection de conscience n'ont pas vraiment pour l'instant trouvé de répliques aux défis posés par la fin de la conscription.

Il n'y a pas de travail coordonné et structuré d'opposition au recrutement des armées, ni n'existe de structure visible de soutien aux soldats qui, pour quelque raison que ce soit, veulent quitter l'armée. C'est un problème que les militaires critiques de l'armée n'ont personne à qui se joindre au sein des mouvements pacifistes.

Des différences de milieu social entre les recrues potentielles et nombre de membres du mouvement antimilitariste compliquent encore plus la tâche. Alors que l'armée cible souvent des populations défavorisées – faible niveau d'étude, immigrés, zone de fort taux de chômage – la plupart des militantEs des groupes antimilitaristes proviennent des classes moyennes avec un niveau scolaire plus élevé. Cela rend souvent difficile, même de se trouver un parler commun.

Cependant, l'expérience des États-Unis montre que le travail avec d'ex-soldats et contre les efforts de l'armée est très important et très prometteur. Les campagnes du mouvement américain contre le recrutement, s'opposant à la présence des recruteurs de l'armée dans les lycées et universités rendent plus difficile aux armées de remplir leurs objectifs en matière de recrues. Pour ce travail, les vétérans des guerre (du Vietnam comme d'Irak), souvent anciens déserteurs ou objecteurs de conscience, jouent un rôle important. Ces vétérans connaissent l'armée de l'intérieur, et sont plus facilement à même de démanteler les mythes et mensonges des recruteurs militaires.

Externalisation : objection de conscience et entreprise privées

La tendance accrue à externaliser certains services de l'armée ouvre un espace totalement nouveau. Dans une armée professionnelle de moindre taille les tâches subalternes sont souvent confiées à des sociétés privées : de la restauration, ou la blanchisserie dans les casernes, à l'entretien des tanks et avions de combat. Alors que dans une armée de conscrits, ce sont ces derniers qui ont principalement la charge de certaines de ces tâches, les militaires de carrière coûtent souvent trop chers et sont nécessaires pour des devoirs recentrés sur le combat.

Bien que ces tâches externalisées ne nécessitent pas de porter les armes, elles ne peuvent pas non plus être considérées comme civiles. Les employéEs, objecteurs/trices de conscience, ne seraient pas éligibles à un « emploi de remplacement réellement civil ».

Mais que ce passe-t-il lorsqu'un d'entr'eux développe une objection de conscience et veut mettre fin à son contrat ? Il ou elle – contrairement aux militaires de carrière – ne risque pas de poursuite judiciaires, mais le chômage. Un chômage probablement non indemnisé pour au moins une certaine période, puisque la rupture de contrat sera considérée comme une démission de l'employé. Il n'y a aucune possibilité d'obtenir de droit à un transfert pour une branche civile de la même entreprise.

Des problèmes similaire peuvent se présenter au moment où l'entreprise emporte un contrat de l'armée : pour certainEs employéEs, cela peut signifier se retrouver subitement faire la blanchisserie pour l'armée ou faire la restauration dans les casernes. Aucun droit ne leur permet de refuser cette « affectation ».

En ce qui concerne ces problématiques, nous en sommes au point de départ. À ce jour, aucune discussion à l'intérieur de mouvement d'objecteurs/trices ou au sein des syndicats n'a eut lieu dans ce sens.

En conclusion

Il est grand temps que les organisations européennes d'objecteur/trices de conscience et d'opposantEs à la guerre relèvent le défi posé par un monde militaire en pleine évolution. Alors que de plus en plus de forces militaires européennes, constituées principalement d'engagéEs, participent à des opérations extérieures (dites « opérations de maintien de la paix » ou « interventions humanitaires »), le mouvement d'objection de conscience n'a toujours pas su comment réagir. Pour combien de temps pouvons-nous encore nous le permettre ?

Je pense qu'il est grand temps d'apprendre de l'expérience américaine, et de créer en Europe aussi, un mouvement antirecrutement qui soit fort, qui n'ignore pas ceux et celles engagéEs dans l'armée, mais qui offre son soutien à celles et ceux qui veulent la quitter.

Andreas Speck

L'Internationale des RésistantEs à la Guerre souhaite en savoir plus sur le recrutement des armées. Merci de nous envoyer vos informations sur les manières de l'armée sur la promotion de ses « emplois » !



Protestation contre militaire allemand au bureau de l'emploi

Table : La conscription et l'objection de conscience dans l'Union Européenne

Pays	Conscription	OC pour les conscrits avant le service militaire	OC pour les conscrits durant/après le service militaire	OC pour les soldats professionnels
Belgique	suspendre	oui (1)	non	non
Bulgarie	suspendre	oui (1)	non	non
Danemark	oui	oui	oui	non
Allemagne	oui	oui	oui	oui
Estonie	oui	oui	non	non
Finlande	oui	oui	oui	non
France	suspendre	oui (1)		non
Royaume-Uni	non	n.a.	n.a.	oui
Grèce	oui	oui	non	non
Irlande	non	n.a.	n.a.	non
Italie	suspendre	oui (1)		non
Lettonie	suspendre	oui (1)		non
Lituanie	oui	oui (2)	non	non
Luxembourg	non	n.a.	n.a.	non
Malte	non	n.a.	n.a.	non
Pays-Bas	suspendre	oui (1)	oui (1)	non
Autriche	oui	oui	non (3)	non
Pologne	oui (4)	oui	non	non
Portugal	suspendre	oui (1)	non	non
Roumanie	non	n.a.	n.a.	non
Slovaquie	suspendre	oui (1)	non	non
Slovénie	suspendre	oui (1)	oui (1)	non
Espagne	suspendre	oui (1)		non
Suède	oui (5)	oui	oui	non
République tchèque	suspendre	oui (1)	non	non
Hongrie	suspendre	oui (1)	non (6)	non
Chypre	oui	oui (7)	non	non
Pays candidats				
Croatie	suspendre	oui (1)	oui (1)	non
Macedoine	non	n.a.	n.a.	non
Turquie	oui	non	non	non

Notes :

(1) La conscription n'est que suspendue. L'objection de conscience sera à nouveau possible en cas de retour du service militaire.
(2) Malgré la reconnaissance de l'objection de conscience, il n'y a pas de réel service civil de substitution.
(3) La demande est possible pour les réservistes seulement trois ans après l'incorporation.
(4) La conscription devrait disparaître vers 2010-2012
(5) La conscription pourrait être bientôt abolie. Le service de substitution pour les objecteurs de conscience le sera fin 2008.
(6) Si la conscription est remise en place, l'objection de conscience ne sera possible que si le conscrit prête serment.
(7) Chypre du Nord ne reconnaît pas le droit à l'objection de conscience

1 000 pacifistes bloquent l'Otan

1 000 participantEs et 500 arrestations lors de l'opération internationale « NATO GAME OVER »

Plus de 1 000 personnes originaires de 17 pays européens ont pris ce matin du 22 mars la direction du Quartier Général de l'Otan, à Evere, pour participer à l'action internationale nonviolente NATO GAME OVER. Cinq ans après le début de la guerre en Irak et dix jours avant un important sommet de l'Otan, des activistes pour la paix de toute l'Europe démontrent que pour empêcher les guerres, ça commence en Europe.

La section belge de l'IRG Vredesaktie a préparé cette action pendant près d'une année. Ce ne fut pas seulement une manifestation publique puissante contre le rôle croissant de la coopération militaire au sein de l'Otan, mais aussi une étape importante pour la coopération européenne des groupes d'actions nonviolentes contre l'armée et les infrastructures militaires.

Tout au long du week-end pascal (les deux jours suivant l'action), les groupes ont discuté des expansions du « phénomène » militaire, dans le passé et présentement, des probables interventions militaires futures ainsi que du rôle de l'action directe nonviolente dans la prévention et/ou l'arrêt de ces propagations. Il apparaît clairement que les guerres sont de plus en plus déclarées sur la base d'une coopération de forces militaires (telles certains « groupes de combat » européens). L'infrastructure militaire des États-Unis, de l'Union Européenne ou de l'Otan ne s'arrête pas à leurs frontières. La résistance nonviolente ne doit pas s'y arrêter non plus. Une tâche importante pour les groupes d'action directe nonviolente consiste à répertorier ces infrastructures militaires, un travail que le site internet McMilitary.org a commencée. Une meilleure connaissance de ces infrastructures et une meilleure coopération internationale fondent ce que nous espérons devenir une résistance nonviolente la plus puissante possible.

Pour nous rejoindre, contacter : international@bombspotting.org ou l'Internationale des RésistantEs à la guerre : info@wri-irg.org

L'opposition au recrutement aux États-Unis

Avec une guerre au terrorisme qui n'en finit pas et qui mine la possibilité d'une paix durable, nombreux et nombreuses sont aux États-Unis les militantEs qui se trouvent amenés à une forme d'action qui tient compte de la relation de la jeunesse à la militarisation. Ce travail est nommé « opposition au recrutement militaire », ou « opposition au recrutement » pour faire court. Il vise principalement à la démilitarisation de la nation en tentant, pour commencer, de démilitariser les esprits de sa jeunesse.



Souvent dénigrée et incomprise de celles et ceux extérieurs au mouvement pour la paix et la justice, l'opposition au recrutement a une histoire de près de trente ans, qui a débuté peu de temps après le retrait américain du Vietnam qui avait eu pour conséquence la suspension de la conscription. Cette fin du service militaire a eu comme conséquence pour l'armée de devoir s'adapter pour recruter dans le cadre d'un service entièrement « volontaire ». Cela s'est traduit par un large spectre de tactiques de recrutement et d'incitations pour motiver la population à s'engager. La plupart d'entre elles restent toujours d'actualité, et la première préoccupation avec le recrutement des armées est le manque d'informations données aux jeunes par les agents recruteurs pour que leur décision de s'engager soit prise en connaissance de cause. Alors qu'il peut apparaître difficile de comprendre que des jeunes puissent aux États-Unis être déçus après leur engagement dans l'armée. En réalité, le militarisme est du genre à embrumer les cerveaux de la population. De ce fait, rares sont celles et ceux qui questionnent le boniment servi par les hommes et femmes en uniforme qui les recrutent.

Sachant que le militarisme constitue le levier utilisé pour vendre l'armée aux citoyens et citoyennes, l'opposition au recrutement militaire est une réponse frontale, portée à l'encontre de la considération de l'armée, perçue comme sacrée ou comme un pilier de notre société, qui nous garantit notre liberté. Les militantEs de l'opposition au recrutement font souvent un travail de fond auprès des écoles quant à l'accès des agents recruteurs, plutôt que des campagnes sur le devant de la scène ou des manifestations. Le message de fond associé à l'opposition au recrutement est que chacunE puisse prendre une décision en connaissance de cause, particulièrement si cette décision change votre vie pour huit longues années. Cette campagne rassemble maintenant des centaines de groupes et des milliers de personnes, mais un coup d'œil sur le passé montre qu'il n'en était pas ainsi il y a trente ans.

Les tout débuts

La plupart des groupes et individuEs travaillant auprès des jeunes pendant la guerre du Vietnam le faisaient par rapport à la conscription et soutenaient les conscrits. Leur tâche principale consistait à aider ces appelés à connaître les options disponibles s'ils sentaient que servir l'armée ou participer à la guerre était contraire à leurs principes. À la fin de la conscription, nombre de ces militantEs antiguerre s'en sont retournés à leur vie quotidienne ou se sont tournés vers une forme différente d'activisme, mais très peu ont payé une attention particulière à la militarisation de la jeunesse. Il y eut celles et ceux qui ont travaillé avec TFORM (Groupe de travail sur le recrutement et la militarisation), qui s'est monté en 1976 à partir de groupes issus de l'objection de conscience : Central Committee for Conscientious Objectors, American Friends Service Committee, War Resisters League et National Inter-religious Board for Conscientious Objectors.

Au début des années 80, le gouvernement fédéral a dépoussiéré le système de recensement du service sélectif qu'il a utilisé pour enregistrer des données sur des millions de jeunes hommes pour mettre en place la loterie de l'appel au service. Alors qu'aucun conflit majeur n'était en cours, les États-Unis ont remis en place le système du service militaire sélectif pour alimenter la menace de la Guerre Froide contre l'Union Soviétique. Naturellement, les militantEs antiguerre ont rapidement repris les conseils face à la conscription, mais il s'est vite avéré que la tromperie dont était victimes les jeunes engagés était un problème plus important que le risque d'être incorporé pour le service.

Au milieu des années 80, le travail local de recrutement fleurissait à travers tous le pays. Les militantEs ont étudié les manières de recruter qu'avait l'armée, et comment l'esprit des jeunes était militarisé. Le contexte actuel avec la compréhension que nous avons maintenant de l'opposition au recrutement date aussi de ce moment là.

Une des plus importantes remarques à ce sujet remonte à quand le groupe basé à San Diego, Californie, le Committee Against Registration and the Draft, fut empêché de poursuivre une publicité dans un journal lycéen local. Le groupe souhaitait simplement faire ce qui était permis à l'armée pour toucher les jeunes, et a porté plainte. Ils ont perdu en première instance mais le tribunal fédéral leur a donné raison créant le précédent reconnaissant le caractère controversé du recrutement militaire dans les écoles, et que l'accord d'une école pour que l'armée pénètre à fin de recrutement est considéré comme la mise en place d'un forum controversé pour un public restreint dont elle ne peut censurer une des parties. La décision fédérale permet aux opposant et opposantes au recrutement militaire d'accéder sur un pied d'équilibre avec les recruteurs pour partager dans les lycées les informations sur les sujets que les agents recruteurs répugnent à aborder pour ne pas perdre des recrues potentielles. Alors que cette décision était surtout pertinente pour celles et ceux agissant dans la juridiction du tribunal fédéral qui a rendu ladite décision, elle

est souvent utilisée par les militantEs dans tout le pays lors de la négociation d'un changement d'attitude de la communauté scolaire locale.

Les années 1990 et la première guerre du Golfe

Au milieu des années 90, la première guerre du golfe attirait toute l'attention avec, tour à tour, beaucoup de travail s'opposant au programme de formation des jeunes officiers de réserve auprès des lycées. Beaucoup de militantEs craignant le retour du service ont aussi travaillé à préparer cette éventualité, et les conseils à donner aux jeunes si c'était le cas. Bien que la conscription ne fut jamais remise en application, nombres de militaires en service ont, pour des raisons de conscience, considéré que leur participation à l'armée n'était plus en adéquation avec leur valeurs les plus chères et les militantEs ont lutté pour pouvoir aider ce nouveau type d'objecteurs et objectrices de conscience, ces nouveaux résistantEs à la guerre. Cette période a donné naissance à deux organisations : la GI Rights Hotline et la National Coalition to Demilitarize our Schools (Coalition Nationale pour la Démilitarisation de nos écoles).

De la fin de la guerre du golfe au tout début de l'invasion de l'Irak en 2003, l'opposition au recrutement avait décliné de manière significative. Le mouvement pacifiste et antiguerre ne s'était pas suffisamment accroché au concept de la construction de la paix et de la prévention de la guerre pouvant s'accomplir via le travail d'opposition au recrutement. Ainsi, seulement quelques groupes à la base et au niveau national ont poursuivi sans relâche ce travail. Puis eut lieu l'invasion de l'Irak.

Une nouvelle vague d'action

Les millions de personnes qui ont manifesté contre l'invasion n'ont pas pu l'empêcher mais elle a servi à son insu de catalyseur mettant en évidence ce que nous avons ensuite nommé le « recrutement sur le dos de la misère ». Ce terme a été utilisé pour définir comment les moins privilégiés de la société américaine se trouvent forcés de s'engager dans l'armée n'ayant que très peu d'autres solutions de gagner leur vie, de bénéficier de la sécurité sociale, voire d'autres ressources comme des bourses d'études supérieures.

Depuis, nous sommes des milliers à promouvoir la paix via l'opposition au recrutement. Certains travaillent auprès des écoles pour qu'elles permettent aux étudiantEs de connaître toutes les facettes de l'armée pour prendre une décision en connaissance de cause. D'autres tentent de montrer à la jeunesse les alternatives qui se proposent à eux et elles. D'autres encore montent des campagnes pour faire retirer des écoles les programmes sponsorisés par l'armée, et c'est cette frange de l'action que



beaucoup voient comme un des moyens les plus importants pour modifier la ligne de la nation quand se pose la question de la guerre. Ces campagnes seront-elles les catalyseurs menant à la fin des guerres actuelles ? Peut-être… Peut-être pas, mais beaucoup pensent qu'elles ont le potentiel pour changer le pays et nous sommes prêts à y travailler tant qu'en dure le besoin.

Oskar Castro

Oskar Castro travaille au programme « jeunesse et militarisation » auprès de l'American Friends Service Committee. Voir http://www.youth4peace.org

Le recrutement des armées hors d’Europe et d’Amérique du Nord

L'armée indienne à afficher des casernes militaires à Bangalore, Inde du Sud.

Si l’Europe et les États Unis ont leurs armées qui quadrillent le monde – et si ce n’est pas l’armée, c’est la « coopération économique » et « l’aide au développement » qui sont utilisées avec le soutien des forces armées pour maintenir leur influence politique et économique - d’autres pays ont aussi une armée. En fait, la plupart des États entretiennent des troupes. Dans ce contexte, comment d’autres acteurs militaires majeurs recrutent-ils ?

Chine

La Chine maintient en théorie un système mixant la conscription et le recrutement de volontaires. D’après la loi « c’est le devoir glorieux pour chaque citoyen chinois de servir dans l’armée et de rejoindre des organisations de réservistes ». La loi relative au service militaire en République Populaire de Chine stipule que les citoyens de sexe masculin ayant atteint l'âge de dix-huit ans avant le 31 décembre de chaque année sont éligibles à l'incorporation pour un service actif. Ceux qui ne sont pas incorporés l'année des dix-huit ans peuvent l’être jusqu'à leurs vingt-deux ans.

L'armée chinoise de libération du peuple est forte de 2,3 millions de soldats en temps de paix. Pourtant plus de 13 millions de jeunes chinois atteignent chaque année l’âge d’être incorporés. Or, la conscription se trouve en pratique quasiment sans objet. Le service militaire a lieu entièrement sur la base du volontariat, du fait de l’importance de la population chinoise et d’un nombre suffisant de jeunes qui se porte volontaire pour rejoindre l’armée. Il reste pour tous les jeunes (hommes et femmes) l’obligation de se faire recenser à dix-huit ans. La principale exception c’est les candidatEs à des études universitaires, qui doivent effectuer une période militaire (d’une semaine ou plus) en début de cycle ou, le plus souvent une année après le début des études (selon l’article 43 de la loi relative au service militaire).

Inde

L’Inde se glorifie de la troisième plus grande armée du monde, avec 1,3 million de soldats d’active dans la seule armée de terre. Alors que le recrutement s’effectue sur la base du volontariat, la situation économique du pays –avec plus du quart de la population vivant sous le seuil de pauvreté – garantit un vivier important de recrues potentielles. D’après les informations de l’armée de terre, un fantassin (cipaye) débute avec un salaire de 3 050 à 4 650 roupies (soit de 54 à 83 €). Le recrutement se fait principalement par le biais des « forums du recrutement » qui se tiennent régulièrement dans différentes villes. Et les candidats ne manquent pas : Ghulam Ahmed, jeune homme de vingt-et-un ans, indique n'avoir eu d'autres options que de rejoindre l'armée pour soutenir sa mère et ses trois sœurs, après l'accident de la route qui a coûté la vie à son père. « Je n'ai pas d'emploi et ce forum du recrutement m'a redonné espoir » ajoute Ahmed, peinant à reprendre son souffle après que les recruteurs lui aient fait passer un test d'endurance physique éreintant.

Dans la pratique, le problème principal n’est pas le manque de recrues mais la corruption. Les candidats tentent d’acheter leur place dans l’armée, et de faux recruteurs flouent ces désespérés en leur faisant miroiter un poste.

D'après le rapport annuel du ministère indien de la Défense, « il existe onze bureaux régionaux de recrutements, les deux centres de recrutement de Gorkha et un bureau de recrutement indépendant, en plus des 47 zones



militaires qui organisent leur recrutement via des forums dans leurs régions respectives. Des efforts sont mis en œuvre pour que chaque district du pays fasse l'objet de forums de recrutement au moins une fois l'an. Durant la période 2005-06, les organisations de recrutement ont enrôlées 27 911 unités dans l'Armée. »

Au même titre que d'autres pays, l'Inde maintient aussi un Corps National des Cadets, qui couvre 8 410 écoles et 5 251 instituts supérieurs de formation dans presque tous les districts du pays. Au total, 1,3 million de jeunes Indiens participent au Corps des Cadets.

La coalition contre l'utilisation d'enfants soldats indique, en 2004, qu'il est possible de s'engager dans les Forces Armées Indiennes dès seize ans. Aujourd'hui, le site Internet de l'armée indienne indique dix-sept ans et demi pour certaines fonctions et certains grades.

Cependant, alors que l'armée dispose largement de recrues soldats, elle manque d'officiers. D'après les informations officielles, ils y a 11 371 postes non pourvus, principalement les grades de lieutenant-colonel et en deçà.

Récemment, un débat a eu lieu quant à l'introduction de la conscription pour les étudiantEs et les postulantEs à la fonction publique, mais le gouvernement indien a finalement exclu cette option.

Enrôler les pauvres

Alors que les antimilitaristes parlent de « recrutement sur le dos de la misère » à propos des armées britanniques ou américaines, ce terme est encore plus approprié dans le cas de la Chine ou de l'Inde. Si l'élite politique chinoise n'accepte actuellement aucune propagande antimilitariste, le problème paraît différent en Inde. Au pays de Gandhi, l'antimilitarisme est pratiquement inexistant. Les potentiels militantEs se trouveraient face à un « recrutement sur le dos de la misère », rendant quasiment impossible de dissuader quiconque de rejoindre l'armée : un signe clair que le développement de solutions économiques alternatives reste crucial pour notre combat contre le militarisme.

Andreas Speck

La guerre se fait à partir de l'Europe

14 & 15 novembre 2008 : journée européenne d'action contre les infra-structures militaires.

L'Europe est en guerre. Les bombes ne frappent pas l'Europe. Elles tombent à plusieurs milliers de kilomètres en Irak et en Afghanistan. Pour autant la guerre se fomente en Europe. L'Europe est une piste d'envol pour des interventions militaires de par le monde. Le cadre varie : Otan, Union Européenne, coalition américaine du moment, Nations Unies. Les cibles aussi changent : Irak, Liban, Tchad, etc. Mais le départ des interventions reste : des bases militaires ainsi que des ports et aéroports civils en Europe. L'Europe accueille une énorme machinerie militaire d'interventions.

La guerre en Irak rend celle-ci très visible. Les États-Unis et le Royaume-Uni ont guerroyé à partir de leurs bases européennes. En 2003, 54 000 militaires américains stationnés en Europe étaient directement impliqués dans la guerre en Irak. Pour exemple, le déploiement de l'armée américaine à partir de l'Allemagne et de l'Italie ; les bombardiers décollaient de bases en Grande-Bretagne et de porte-avions en Méditerranée ; les marines étaient infiltrés dans le nord irakien à partir de la Crète et de la Bulgarie. Et cela continue : en 2006, les deux tiers des militaires américains basés en Europe se préparaient à partir pour l'Irak ou l'Afghanistan, ou en revenait tout juste. Depuis janvier 2003, plus d'un million de soldats américains ont transité par l'aéroport irlandais de Shannon pour l'Afghanistan et l'Irak. Sans l'Europe, la guerre en Irak était impossible.

Les pays européens en tant que tels participent aux conflits perdurant en Afghanistan et en Irak. Plus de 25 000 soldats européens combattent sous mandats de l'Otan en Afghanistan. Les forces de l'Union Européenne interviennent en Afrique. L'Otan comme l'UE développent des forces d'interventions rapides. Plusieurs pays européens ont des bases militaires en dehors de l'Europe pour soutenir leurs interventions. Nous faisons la guerre à coup « d'intervention militaire humanitaire » et « de guerre contre le terrorisme ». Derrière ces étiquettes de façade, la machinerie des interventions militaires protège les intérêts économiques, et maintient l'ordre mondial existant.

Quand le point de départ de la guerre est l'Europe, la prévention de celle-ci doit aussi démarrer en Europe. C'est pourquoi nous appelons à une journée européenne d'action directe nonviolente contre la guerre, les 14 et 15 novembre 2008. Agissez localement envers les installations et bases militaires utilisées pour les interventions militaires ! Résistons ensemble à la mondialisation militaire !

Ceci est le premier appel à l'action. Plus d'information sur http://wri-irg.org et http://europeanpeaceaction.org/

Donner à l'Internationale des RésistantEs à la Guerre

Comment faire un don à l'Internationale des RésistantEs à la Guerre

- par ordre de virement permanent qui nous permet de planifier - prévenez nous. (voir coordonnées bancaires au dos)
- par virement postal ou bancaire en Euros à War Resisters'International, à la Bank of Irland, IBAN IE91 BOFI 9000 9240 413547, SWIFT/BIC BOFIIE2D
- par carte bancaire en remplissant les détails ci-contre, ou via notre site web http://wri-irg.org
- par chèque, en euros, dollars ou livres sterlings à l'ordre de "WRI" à envoyer au 5 Caledonian Rd, N1 9DX, Londres, GB.

Paiement par carte de bancaire internationale

Veuillez débiter ma carte de ..../ € / US$ / £ (veuiller rayer les mentions inutiles)

Carte : Visa/Access/Mastercad/American Express (veuillez rayer les mentions inutiles)

No de carte :

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Date d'expiration : ___ / ___

Code de sécurité : ____

Prénom et nom du titulaire de la carte :

____

Adresse de facturation (si différente de celle au dos)

____

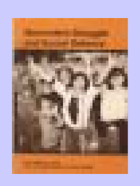
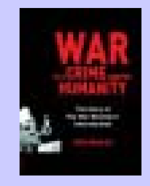
____

La boutique de l'IRG

Vous pouvez acheter les articles ci-dessous auprès de l'Internationale des Résistante-e-s à la Guerre en joignant au bon ci-dessous un chèque (en £/$ ou €) à l'ordre de War Resisters' International que vous adressez à WRI-IRG, 5 Caledonian Rd, N1 9DX, Londres, GB. Vous pouvez aussi commander en ligne (paiement par carte bancaire) à http://wri-irg.org/shop/shop-fr-eu.htm.

Tous les prix sont ports compris, tous les documents imprimés sont en anglais.

Nb	Description	Prix
____	1-9 badge "fusil Brise", à l'unité	€2,25
____	10-90 badge "Fusil Brise" x 10	€14,00
____	100 badges "Fusil Brise", x 100	€117,50
____	Housmans Peace Diary 2008 avec son répertoire mondial des organisations ISSN 0957-0136 ISBN 978 0 85283 266 0	€13,50
___	Emily Miles: CO Guide to the UN Human Rights System (Guide de l'objo pour le systeme des droits de l'homme de l'ONU, IRG et Quaker UN office, Genève, 2000)	€19,00
___	Resistance and Reconstruction (Résistance and Reconstruction, Institute For Total Revolution, Vedchhi, 1988)	€7,25
___	Devi Prasad & Tony Smythe: Conscription: A World Survey (Conscription: une étude mondiale, IRG, Londres 1968)	€7,00
___	Peter Brock: Testimonies of Conscience (Témoignages de Conscience, à compte d'auteu, Toronto, 1997)	€7,00

Nb	Description	Prix
___	Brian Martin et al: Nonviolent Struggle and Social Defence (Luttes nonviolentes et défense sociale, IRG, Londres 1991) 	€10.50
___	 Mitzi Bales (Hrsg.): Opening Doors to Peace: A Memorial to Myrtle Solomon (Portes ouvertes à la paix: un hommage à Myrtle Solomon, IRG, Londres 1991)	€7,00
___	Devi Prasad: War is a Crime against humanity. The story of War Resisters' International (La guerre est un crime contre l'humanité, historie de l'IRG, Londres 2005) 	€47,00
___	Vos Dons	€ ____
Total		€ ____

Nom : ______________________________

Adresse : ______________________________

Pays : ______________________________

Date : ___________ Signature : ____________________

Le Fusil Brisé

Le Fusil Brisé est le bulletin d'information de l'Internationale des RésistantEs à la Guerre. Il est publié en anglais, en espagnol, en allemand et en français. Celui-ci est le n°78 de mai 2008. Ce numéro du Fusil Brisé est le fruit du travail d'Andreas Speck. Tous nos remerciements vont à celles et ceux qui ont contribué à cette publication, et particulièrement Oskar Castro. Pour d'autres copies de ce Fusil Brisé, merci de contacter le siège de l'IRG ou de le télécharger sur notre site.

Internationale des RésistantEs à la Guerre
5 Caledonian Rd, Londres
N1 9DX, Grande Bretagne
Tél:+ 44 20 7278 4040
Fax:+ 44 20 7278 0444
info@wri-irg.org
http://wri-irg.org/pubs
/br78-fr.htm

Scribus Made

L'internationales de RésistantEs à la Guerre

Soutenir et mettre en relation les résistantEs à la Guerre à travers le monde

Merci d'envoyer vos dons dès aujourd'hui pour soutenir le trevail de l'IRG

Je soutiens l'IRG:

(merci de cocher au moins une case)

☐ J'envoie un don de £/€............à l'IRG

☐ J'ai besoin d'un recu pour ce don

☐ Je remplis le formulaire au dos pour un prélèvement sur ma carte bancaire.

☐ Je vais mettre en place un virement permanent/mensuel/trimestriel /annuel (barrer les mentions inutiles) de.........€ à l'ordre de War Resisters' International:
IBAN IE91 BOFI 9000 9240 41 35 47
Bank of Irland

☐ Je souhaiterais recevoir un formulaire pour le virement permanent.

Voici mes coordonnées:

Nom : ______________________________

Adresse : ______________________________

____

Pays : ______________________________

Envoi des dons:

IRG/WRI, 5 Caledonian Rd, N1 9DX, Londres, GB

L'IRG garde les noms et adresses de ses soutiens sur support informatique à ses seules fins. Si vous ne le souhaitez pas, n'hésitez pas à nous le faire savoir.